Département de l'Yonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
LA VANNE ET DU PAYS D'OTHE

DOCUMENT APPROUVE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de LES VALLEES DE LA VANNE

5.1.2.22.3 Plan des servitudes d'utilité publique secteur VAREILLES

Ensemble de la commune au 1/5 000ème

Plan n°5.1.2.22.3

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 20/08/2019
Approuvé par délibération du Conseil Communautaire : le 26/05/2021

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules DIDIER - 70000 VESOUL
Tél : 03.84.75.48.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr
Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 - initiativead25@orange.fr

0 50 100 150 200 250 m

* Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012*
Plan cadastral actualisé en Octobre 2019

Légende de la commune concernée :

- Limite de la commune concernée

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques
- Monument historique
- Périmètre de protection

AS1 : Servitude attachées à la protection des eaux potables instituées en vertu de l'article L.20 du Code de la santé
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné

I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations éléctriques
- HTB
- HTA

Aqueducs et périmètres de protection de captage
- Aqueduc
- Périmètre de protection de 13 mètres
- Périmètre de protection de 40 mètres

- PT1 : Protection des centres de réception radio-électriques
- PT3 : Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications
- T1 : Servitudes relatives aux chemins de fer